



Depuis 1958, les Laboratoires Ortis sont spécialisés dans l'élaboration de produits de santé à base de plantes médicinales. Cette entreprise familiale occupe aujourd'hui environ 150 personnes en Belgique et au Luxembourg, réalise 75 % de son chiffre d'affaires à l'exportation et travaille avec plus de 30 pays (Émirats Arabes, États-Unis, France, Espagne, Italie, ...).

Elle est en forte progression (environ 15 % par an) depuis les dix dernières années et a la volonté d'aller de l'avant en attaquant de nouveaux marchés tels que l'Allemagne ou les Pays-Bas, ou encore de développer la vente électronique comme elle le fait déjà en Israël. Didier Colinet, responsable informatique, nous explique aujourd'hui quel est le contexte qui l'a conduit à opter pour la virtualisation des serveurs.

## ORTIS OPTÉ POUR LA VIRTUALISATION DE SES SERVEURS



### Quelle place occupe l'informatique dans votre entreprise ?

**D.C.** Lorsque je suis arrivé dans l'entreprise, l'informatique commençait à prendre sa place, puisque la société était en phase de démarrage d'un système ERP (mis en place en 2000 - opérationnel en 2001). Ensuite, au fil du temps, l'informatique est devenue un élément de plus en plus important, principalement à cause des législations et des règles à respecter dans la fabrication de compléments alimentaires et de produits de type pharmaceutique. Dans ce domaine, les règles sont extrêmement drastiques en matière de traçabilité des produits. Nous avons l'obligation légale de pouvoir tracer la composition d'un produit, de la matière première jusqu'au produit fini, en passant par les produits semi-finis (y compris la problématique de la péremption, etc.). En outre, il nous faut pouvoir réaliser ce que l'on appelle « un recall » : si un problème est détecté sur un produit, sur une matière première par

exemple, il faut pouvoir déterminer les lots de production contenant cette matière première et être à même de rappeler tous les produits concernés.

“ ... les règles sont extrêmement drastiques en matière de traçabilité des produits. ”

### Quel est le contexte qui vous a conduit à la virtualisation ?

**D.C.** Depuis 2000, nous avons progressivement informatisé l'entreprise à partir de la mise en place de l'ERP. Cela a nécessité entre autres l'aménagement d'une salle appropriée pour le serveur.

Ensuite, nous avons pris conscience que différents métiers chez nous étaient également demandeurs d'informatique. En quelques années, nous avons installé une quinzaine de serveurs supplémentaires (en-dehors de l'ERP). Le choix de la virtualisation s'est posé lorsque nous avons été confrontés à des problèmes de performance sur le matériel utilisé depuis déjà 4 à 5 ans. Nous avons alors deux possibilités : remplacer le matériel par du matériel plus performant, avec des objectifs de sécurité et de redondance. Dans ce cas, il fallait doubler les serveurs (« clustériser »), ce qui a évidemment un coût ; de plus, à mon avis, cette approche est non seulement lourde à installer et à mettre en œuvre, mais aussi à gérer. L'avantage de la virtualisation et du « blade center » par rapport à l'approche classique, c'est qu'on ne parle plus d'un OS installé sur une machine, mais bien d'un OS qui tourne dans une session virtuelle et qui peut à tout moment basculer sur une autre lame (c'est-à-dire sur un autre

matériel hardware). La redondance est donc automatique et la sécurité est ainsi assurée pour tous les systèmes gérés dans l'ensemble. Autre avantage : l'aspect encombrement de la salle serveur. Nous avons débuté avec un rack; aujourd'hui, nous en avons 5 qui arrivent d'ailleurs à saturation. La virtualisation et le « blade center » ont permis de faire tourner plusieurs applications sur une même lame, ce qui se traduit par un gain en nombre de machines et donc en volume requis dans la salle.

### **Comment s'est déroulée la mise en place ?**

**D.C.** C'est un projet dont nous avons discuté fin octobre 2006 avec pour objectif de démarrer en février 2007.

Le planning était relativement serré : nous devions en effet récupérer le matériel pendant une période de congé pour le réinstaller sur notre site de Luxembourg. Dans la pratique, nous avons dit : « on a 3 jours pour le faire... » et nous l'avons fait en 3 jours (mise en production). Quand je dis 3 jours, cela ne tient pas compte du temps consacré à la préparation de tout ce qui était possible, soit 6 à 7 jours de travail avant la migration.

Finalement, cela s'est passé assez facilement, rapidement, avec des gains immédiats et parfois même inattendus.

Un exemple : nous avons estimé qu'il faudrait dédier une lame, sinon plus, à l'ERP ; lors de la mise en route, celui-ci fonctionnait sans problème et même avec de la réserve. Bonne surprise !

Nous avons aussi connu une panne avec le matériel pendant la nuit du démarrage. C'est là que nous avons perçu à quel point la notion de redondance est vraiment efficace... parce qu'aucun utilisateur ne s'est rendu compte de la panne... Nous avons donc démarré sans encombre, car le système avait basculé automatiquement vers une autre lame. Le système a ainsi été testé directement en production et notre choix s'est avéré probant.

**«... cela s'est passé assez facilement, rapidement, avec des gains immédiats et parfois même inattendus.»**

### **Pourquoi avoir confié ce projet à Syllis ?**

**D.C.** Pour plusieurs raisons. D'abord, 10 ans de collaboration avec Ortis, avant même mon arrivée dans la société, ont

permis à Syllis de parfaire sa connaissance de notre société, de ses métiers, de l'informatique et du fonctionnel surtout : quels sont les rôles joués par les applicatifs, et quels sont les dangers auxquels nous pourrions être confrontés ?

Les conseils sur les choix techniques et le calcul des capacités des machines nécessaires sont d'autres raisons.

Ensuite, les compétences que j'ai trouvées chez Syllis ont joué un rôle essentiel, car, jusqu'à présent, nous n'avons jamais connu de souci par rapport aux dossiers traités avec Syllis en termes de disponibilité et de qualité des compétences fournies.

Un autre avantage non négligeable pour nous réside dans la proximité à laquelle j'associe des éléments auxquels je tiens particulièrement : l'aspect humain, le relationnel et le contact.

En fait, nous étions en confiance : par rapport aux compétences, mais aussi par rapport aux discussions financières que nous avons eues avec le responsable du compte. De ce point de vue, je suis toujours certain de trouver un terrain d'entente.

**«... les compétences que j'ai trouvées chez Syllis ont joué un rôle essentiel ...»**

### **Comment définiriez-vous la relation avec Syllis ?**

**D.C.** Très bonne – et c'est d'ailleurs ce qui fait que, depuis des années, nous travaillons ensemble – pour l'aspect relationnel, le suivi du compte par le responsable de compte, toute l'ambiance qu'il y a derrière, les événements, le suivi client. Bref, je suis très satisfait.

### **Quelle est la plus-value apportée par Syllis dans ce dossier ?**

**D.C.** La plus-value, c'est précisément la connaissance qu'a Syllis de notre entreprise et de notre environnement, la rapidité de migration et, bien entendu, les compétences techniques. Le travail a été réalisé extrêmement vite et bien.

### **Recommanderiez-vous la virtualisation à d'autres sociétés ?**

**D.C.** Oui, je pense qu'il y a de nombreux intérêts à faire ce genre d'opération. De toute façon, je pense que c'est l'avenir. Cela conduit à une réduction des coûts de l'informatique ; peut-être pas directement, puisqu'il y a un investissement à faire ; mais lors d'un remplacement de matériel ou d'une acquisition, cela se jus-

tifie d'autant plus.

Il faut se rendre compte que la différence n'est pas importante et que les coûts de maintenance diminueront : le nombre de machines va diminuer, ainsi que les coûts associés (maintenance, etc.), alors que les performances vont être améliorées et l'aspect sécurité sera bien mieux couvert.

**Donc, si je vous comprends bien, vous diriez aux autres responsables informatiques : le jour où vous devez remplacer des serveurs, n'oubliez-pas de penser à la virtualisation. En résumé, c'est cela ?**

**D.C.** Oui, et surtout dans les sociétés qui ont des serveurs qui ne peuvent pas s'arrêter et qui sont confrontés au « clustering ».

### **Qu'en est-il de l'avenir et de l'éventuel retour sur investissement ?**

**D.C.** Je ne l'ai pas encore chiffré mais, par rapport à notre budget, dans les trois ans au maximum, la rentabilité est assurée, sans tenir compte de l'évolution de nos besoins. Ajoutons-y l'impact humain, plus difficile à quantifier (entendez le temps nécessaire à la maintenance des serveurs) et les temps d'arrêt des machines dites « critiques ».

Dans nos métiers de production, quand on a, ne fût-ce que durant 4 heures, un système de production à l'arrêt, l'impact financier est énorme. Pour ORTIS, si nous économisons entre 1 à 4 heures d'arrêt sur une année, pour nous, l'investissement est complètement rentabilisé.

En ce qui concerne l'avenir, si on doit monter en puissance, l'intérêt est évident par la souplesse du système qui accepte pas mal d'ajouts de matériel avant saturation ; ce n'est pas du tout le cas avec des machines physiques classiques...

**«... dans les 3 ans au maximum, la rentabilité est assurée.»**

### **Le projet de virtualisation est-il complètement terminé ?**

**D.C.** C'était une première phase, le projet est loin d'être terminé. L'objectif à moyen terme est d'évoluer vers une infrastructure complètement virtualisée. Nous migrerons progressivement tous les serveurs.

### **Recommanderiez-vous Syllis à une autre entreprise ?**

**D.C.** Tout à fait, sans problème. ●